

- Réseau Sentinelles

Responsable(s) : Hanslik Thomas, UMR S 707
Blanchon Thierry

Date de modification : 11/04/2011 | Version : 1 | ID : 2582

Général

Identification

Nom détaillé	Réseau Sentinelles
Numéro d'enregistrement (ID-RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.)	CNIL, 471393 (1996)

Thématiques générales

Domaine médical	Maladies infectieuses Psychologie et psychiatrie
-----------------	---

Déterminants de santé	Géographie
-----------------------	------------

Autres, précisions	grippe, syndrômes grippaux, diarrhées aiguës, varicelles, crises d'asthme, urétrites masculines, zona, oreillons, tentatives de suicide, maladie de Lyme, recours à l'hospitalisation
--------------------	---

Mots-clés	sentinelles, médecins généralistes, surveillance
-----------	--

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable	Hanslik
Prénom	Thomas
Adresse	27 rue Chaligny 75571 PARIS CEDEX 12
Email	sentinelles@u707.jussieu.fr
Laboratoire	UMR S 707
Organisme	INSERM

Nom du responsable	Blanchon
Prénom	Thierry
Adresse	27 rue Chaligny 75571 PARIS CEDEX 12

Collaborations

Financements

Financements Publique

Précisions INSERM, UPMC, InVS

Gouvernance de la base de données

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur INSERM

Statut de l'organisation Secteur Public

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur Université Pierre et Marie Curie

Statut de l'organisation Secteur Public

Contact(s) supplémentaire(s)

Caractéristiques

Type de base de données

Type de base de données Registres de morbidité

Origine du recrutement des participants Via une sélection de professionnels d'exercice libéral

Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude interventionnelle Non

Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon Collecte par des médecins généralistes volontaires (inscrits au réseau Sentinelles)

Objectif de la base de données

Objectif principal Surveillance épidémiologique continue d'indicateurs de santé

Critères d'inclusion patients vus en consultation de médecine générale dont la situation répond à la définition de cas d'un des indicateurs surveillés par le réseau Sentinelles

Type de population

Age Nouveau-nés (naissance à 28j)
Nourrissons (28j à 2 ans)

Petite enfance (2 à 5 ans)
Enfance (6 à 13 ans)
Adolescence (13 à 18 ans)
Adulte (19 à 24 ans)
Adulte (25 à 44 ans)
Adulte (45 à 64 ans)
Personnes âgées (65 à 79 ans)
Grand âge (80 ans et plus)

Population concernée Sujets malades

Sexe Masculin
Féminin

Champ géographique National

Détail du champ géographique Estimation nationales, régionales

Collecte

Dates

Année du premier recueil 11/1984

Taille de la base de données

Taille de la base de données (en nombre d'individus) > ou égal à 20 000 individus

Détail du nombre d'individus Recueil continu. 39878 in 2013

Données

Activité de la base Collecte des données active

Type de données recueillies Données cliniques
Données déclaratives

Données cliniques, précisions Dossier clinique

Données déclaratives, précisions Auto-questionnaire papier

Existence d'une bibliothèque Non

Paramètres de santé étudiés Événements de santé/morbidité
Consommation de soins/services de santé

Consommation de soins, précisions Consultations (médicales/paramédicales)

Modalités

Mode de recueil des données	Minitel (jusqu'en 1999), Site web et logiciel ad-hoc. Collecte du nombre de cas observé et d'une fiche clinique pour chaque cas (fiche spécifique à chaque indicateur surveillé)
Suivi des participants	Non
Appariement avec des sources administratives	Non
Valorisation et accès	
Valorisation et accès	
Lien vers le document	http://www.sentiweb.fr/?page
Accès	
Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition)	Estimations d'incidence nationales et régionales disponibles en ligne sur le site internet dès publication (hebdomadaire). Téléchargement direct des données sous forme de fichier, cartes, ou graphiques. Rapports et bulletins de surveillance également. Une demande d'accès à des données plus détaillées peut être réalisée sur le site internet.
Accès aux données agrégées	Accès libre
Accès aux données individuelles	Accès restreint sur projet spécifique